

# AMÉLIORATION DES PRATIQUES CULTURALES

dans la Municipalité d'Inverness



## LE PROJET

En 2021, la Municipalité d'Inverness lance le projet *Amélioration des pratiques culturelles* auprès de ses propriétaires agricoles. Bien que la plupart des producteurs aient à cœur l'environnement, leurs pratiques culturelles peuvent avoir des impacts sur les écosystèmes aquatiques, humides et riverains, dont le lac Joseph et la rivière Bécancour. La Municipalité d'Inverness désire soutenir ces agriculteurs dans l'amélioration des pratiques culturelles. La Municipalité, par l'entremise du GROBEC, fournira un accompagnement professionnel aux producteurs pour l'identification et la mise en œuvre des interventions agroenvironnementales comme l'aménagement de bandes riveraines élargies.

## LES ÉTAPES

Le projet vous intéresse ? Voici les différentes étapes à venir.

1. Contacter Mme Chloé Lacasse, chargée de projet au GROBEC, pour signaler votre intérêt.
2. Rencontrer l'agronome du club agroenvironnemental de l'érable pour remplir le PAA et discuter de vos besoins
3. Assister à la visite terrain de Mme Lacasse et de l'agronome
4. Obtenir le financement du prime-vert
5. Amélioration de vos pratiques culturelles (exemple : Une bande riveraine élargie réalisée par l'équipe du GROBEC.)

Le GROBEC est responsable de mettre en œuvre le projet et d'offrir un accompagnement aux producteurs intéressés. Les bandes riveraines élargies sont un aspect important du projet.

Ce projet est en collaboration avec le Club agroenvironnemental de l'Érable. L'agronome joue un rôle important dans l'accompagnement des producteurs et dans l'obtention du financement.

## PROGRAMMES

Plan d'accompagnement agroenvironnemental (PAA) : Outil de planification des interventions à réaliser au sein de l'entreprise agricole, et ce, selon les priorités d'intervention.

Prime-Vert : Aide financière accordée aux producteurs qui couvre jusqu'à 70% des dépenses admissibles. Parmi les projets financés, il y a l'aménagement de bandes riveraines élargies, la protection des zones inondables de récurrence 0-2 an sur la terre, l'aménagement d'avaloirs munis d'un bassin de rétention et captation des sédiments, etc.

Pour plus d'informations, contacter Madame Chloé Lacasse, chargée de projet, au [chloe.lacasse@grobec.org](mailto:chloe.lacasse@grobec.org) ou par téléphone au (891) 980-8038, poste 206.



**INVERNESS**

Simplement unique depuis 1845



GROUPE DE CONCERTATION DES BASSINS  
VERSANTS DE LA ZONE BÉCANCOUR